



# Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs

## Description du métier

- Érige des murs et des cloisons ;
- Pose les panneaux de gypse sur les murs et les plafonds ;
- Installe des plafonds suspendus en tuiles ou en produits spéciaux ;
- Effectue la réfection de surfaces en lattis ;
- Applique des procédés de mise à niveau, de division des surfaces, de coupe, de fixation, d'ancrage et d'assemblage.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de systèmes intérieurs et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques ;
- Être autonome et minutieux ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Être capable de déplacer des objets lourds ;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 711 \$
Compagnon**	46 535 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	56 023 \$
Proportion***	80 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	231	201
Taux de placement des diplômés*	88,1 %	n. d.

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	22,51 \$	22,54 \$	20,45 \$
2 <sup>e</sup> période	26,26 \$	26,29 \$	23,86 \$
3 <sup>e</sup> période	31,88 \$	31,93 \$	28,97 \$
Compagnon	37,51 \$	37,56 \$	34,08 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 95 %



Résidentiel 5 %

## Perspectives d'emploi



- En 2015, 2 650 poseurs de systèmes intérieurs étaient actifs dans l'industrie. La moyenne d'âge des poseurs de systèmes intérieurs étant de 36 ans, ils sont parmi les plus jeunes dans les métiers de la construction. Ceux-ci sont embauchés par environ 1 000 employeurs;
- Le secteur institutionnel et commercial est responsable de la quasi-totalité de l'emploi des poseurs de systèmes intérieurs, où le volume de travail diminuera légèrement au cours des prochaines années;
- En 2015, 201 apprentis ont intégré l'industrie et les diplômés comptaient pour 88 % de ce nombre. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 22 700 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures gagnent un salaire annuel moyen d'environ 56 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour ce métier. En effet, la demande est en légère baisse et la main-d'œuvre disponible est actuellement élevée. Par contre, le roulement de la main-d'œuvre est élevé, ce qui pourrait générer un besoin de relève.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Pose de systèmes intérieurs (5118)

**Durée de la formation :** 645 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	19
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	10
Côte-Nord	4
Estrie	56
Île de Montréal	492
Laval-Laurentides-Lanaudière	814
Mauricie-Bois-Francs	108
Montérégie	608
Outaouais	139
Québec	351
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46
Extérieur et Baie-James	3
<b>Total</b>	<b>2 650</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 32

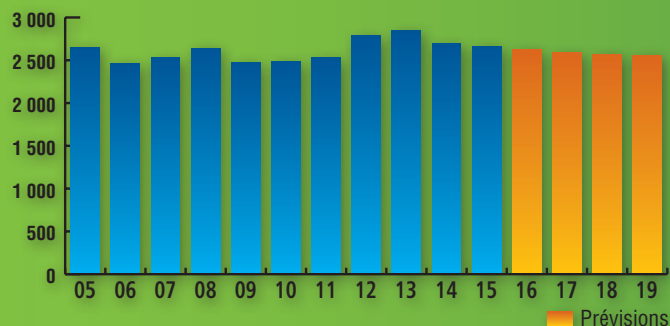
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Poseur de systèmes intérieurs	11 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2005-2019



### Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	33 %	2 %	974
Compagnon	41	17 %	71 %	12 %	1 676
Total des poseurs de systèmes intérieurs	36	35 %	57 %	8 %	2 650
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040